

**Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 4 novembre 2019 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.**

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire

M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1

M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2

M<sup>me</sup> Caroline Naud, conseillère siège numéro 3

M<sup>me</sup> Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4

M<sup>me</sup> Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5

M<sup>me</sup> Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

**2019-11-168 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

**2019-11-169 Approbation du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2019**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 7 octobre 2019;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

**2019-11-170 Demande de dérogation mineure de Gary Goguen – 4863, route 155**

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par Gary Goguen auprès de l'inspecteur municipal, dans le but de régulariser l'implantation d'un bâtiment complémentaire qui est à 7,0 mètres de la ligne avant du terrain, alors que l'article 9.3 du règlement de zonage 2016-03 de la municipalité de Trois-Rives exige 7,6 mètres;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Trois-Rives a étudié cette demande et recommande au conseil municipal de l'accepter, étant donné l'écart minime de 60 centimètres d'avec la norme applicable; En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, que le conseil municipal permette la dérogation demandée.

2019-11-171 **Demande de dérogation mineure d'Onil Germain et de Bernard Germain – Lot 6331979.**

Considérant la demande de dérogation mineure déposée auprès de l'inspecteur municipal par Mélissa Berger, représentante d'Onil et de Bernard Germain, dans le but d'obtenir la permission de lotir un terrain d'une profondeur moyenne de 54,21 mètres, alors que le règlement de lotissement de Trois-Rives numéro 2016-05 prescrit une profondeur moyenne de 60 mètres à l'article 6.3;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Trois-Rives a étudié cette demande et recommande au conseil municipal de l'accepter puisque le terrain respecte les autres normes du règlement quant à la superficie et à la façade, et que le terrain est enclavé entre le chemin de l'Anse et la rivière Saint-Maurice;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal permette la dérogation demandée.

2019-11-172 **Adoption du calendrier des séances ordinaires 2020 du conseil municipal de Trois-Rives**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la nouvelle année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19 h 30. Elles auront lieu à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Trois-Rives:

- |                              |                      |
|------------------------------|----------------------|
| - Lundi 13 janvier           | - Lundi 6 juillet    |
| - Lundi 3 février            | - Lundi 3 août       |
| - Lundi 2 mars               | - Lundi 14 septembre |
| - Lundi 6 avril              | - Lundi 5 octobre    |
| - Lundi 4 mai                | - Lundi 2 novembre   |
| - Lundi 1 <sup>er</sup> juin | - Lundi 7 décembre   |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

2019-11-173 **Cadeaux de Noël à certaines personnes œuvrant au sein de la municipalité de Trois-Rives**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'offrir un cadeau d'une valeur approximative de 30 \$ pour Noël 2019, aux bénévoles de la municipalité œuvrant au sein du comité de la bibliothèque, aux membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU), aux pompiers et premiers répondants de Trois-Rives ainsi qu'à Michel Roy, qui compacte le papier dans les bacs de récupération.

2019-11-174 **Fête de Noël 2019 à la bibliothèque municipale**

Considérant que la responsable de la bibliothèque municipale de Trois-Rives, Renée Grenier, demande à la Municipalité de souligner la fête de Noël à la bibliothèque par un goûter et une contribution financière de 100 \$ pour l'achat de cadeaux aux abonnés;

En conséquence, il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives acquiesce à cette demande.

2019-11-175 **Demande du Service des loisirs Mékinac inc. – Fête de Noël pour les enfants**

Considérant la demande d'Yvon Beaulieu, président du Service des loisirs Mékinac inc., à l'effet que la Municipalité fournisse, comme par les années passées, un montant pour chaque enfant de Saint-Joseph-de-Mékinac, en guise de participation financière à l'organisation d'une fête de Noël;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise le versement de 10 \$ par enfant, qui sont au nombre de 14.

2019-11-176 **Adoption des prévisions budgétaires 2020 de la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice**

Considérant qu'en vertu de l'article 603 du Code municipal, le budget de la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice doit être adopté par au moins les deux tiers des municipalités dont le territoire est soumis à sa compétence;

Considérant que la municipalité de Trois-Rives a pris connaissance de ce budget qui s'élève à 247 359,68 \$ pour le volet incendie, à 15 370 \$ pour les premiers répondants et à 7 000 \$ pour la protection civile;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve le budget 2020 dressé par la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice.

2019-11-177 **Renouvellement du bail de location du terrain de l'écocentre de Saint-Joseph-de-Mékinac**

Considérant que le 31 décembre 2019, le bail de location d'un terrain situé à Saint-Joseph-de-Mékinac, conclu entre la Société d'exploitation Forestière Nord-Joli Inc. et la Municipalité de Trois-Rives, vient à échéance;

Considérant qu'il permet à la Municipalité d'exploiter un écocentre dédié à la récupération/valorisation de matières résiduelles et aussi de prendre 700 tonnes de sable annuellement pour l'entretien des chemins municipaux en hiver;

Considérant que la Société d'exploitation Forestière Nord-Joli Inc. est disposée à reconduire ce bail pour les années 2020-2021-2022, aux mêmes termes et conditions, sauf pour le loyer qui sera augmenté de 2.5 % annuellement, ce qui le portera à 3 263,21 \$ en 2020, 3 344,79 \$ en 2021 et 3 428,40 \$ en 2022;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte la proposition de la Société d'exploitation Forestière Nord-Joli Inc., aux conditions précitées.

2019-11-178 **Adhésion 2020 au Service de transport adapté Mékinac**

Il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives :

- Mandate la Corporation de Transport Adapté Mékinac pour organiser le service de transport adapté sur son territoire pour l'année 2020;
- Adopte les prévisions budgétaires 2020 de la Corporation de Transport Adapté Mékinac, au montant de 161 831,44 \$;
- Accepte de verser la cotisation de 1 361,48 \$ qui est attribuée à Trois-Rives.

2019-11-179 **Demande de commandite du regroupement Par'enfants**

Considérant que le regroupement Par'enfants au cœur de nos actions demande une commandite pour bien mener leurs activités reliées à la production du calendrier des familles à l'honneur 2020;

Considérant que ce Regroupement travaille pour favoriser le développement global des enfants sur le territoire de la MRC de Mékinac;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives opte pour le choix de commanditaire collaborateur à 100 \$, pour soutenir ce projet.

2019-11-180 **Gala de la Chambre de Commerce Mékinac**

Considérant que le 14<sup>e</sup> Gala Reconnaissance Desjardins organisé par la Chambre de commerce de Mékinac se tiendra le 15 novembre prochain;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Réjean Lahaie, et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives retienne deux billets pour cet événement, dédiés à un membre du conseil accompagné.

2019-11-181 **Soumissions reliés à l'installation d'une génératrice à la Coopérative de solidarité de Mékinac**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte les soumissions de Génératrice Drummond et de Daniel Durocher inc., entrepreneur électricien, aux montants respectifs de 40 260 \$ et 3 300 \$ taxes en sus, relatives à l'achat et à l'installation d'une génératrice à la coopérative de solidarité de Mékinac (COOP);

Il est également résolu d'autoriser la construction d'une dalle de ciment pour recevoir l'équipement qui devra être commandé, dès que l'entente à intervenir entre la Municipalité et la COOP, quant au prêt de la génératrice, sera signée par les parties.

2019-11-182 **Entretien du parc Grande-Anse**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'autoriser le paiement de 275 \$ à monsieur Bernard Germain, en lien avec les travaux de tonte de la pelouse du parc de Grande-Anse pour la saison 2019.

2019-11-183 **Chantier Pistache**

Considérant que les entreprises forestières récolteront du bois sur les terres du domaine de l'État, à l'ouest du lac Mékinac;

Considérant qu'il transitera par le chemin du Lac-Mékinac, entretenu par la municipalité, ce qui occasionnera des inconvénients aux usagers de ce chemin;

Considérant le surcroît d'entretien qu'entraînera une telle circulation de véhicules lourds;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives fasse part des préoccupations suivantes au Coordonnateur Planification et Opérations forestières, Jean-Louis-Martel :

- Transport idéalement effectué en semaine et en hiver pour minimiser l'impact sur la structure du chemin;
- Assurance de la sécurité des usagers;

- Utilisation des abrasifs suivants : Sable sur sa partie asphalté et pierre concassée sur sa partie en gravier;
- Installation d'affiche informant du transport de bois et de la fréquence radio FM;
- Conservation du chemin en bon état pour la circulation;
- Réparation de ce chemin au besoin.

2019-11-184 **Dépôt des deux états comparatifs du second semestre**

La secrétaire-trésorière dépose les deux états comparatifs du second semestre de la municipalité de Trois-Rives, tel que prévus à l'article 176.4 du Code municipal.

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Godfrey Plachta il est unanimement résolu de témoigner de ce dépôt.

**Correspondance**

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil municipal, savoir :

- De Julie Robillard, coordonnatrice aux projets spéciaux et aux relations avec le milieu à la MRC de Mékinac, qui nous informe que notre demande présentée dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire a été acceptée pour un montant de 58 700 \$, qui provient de l'enveloppe locale de Trois-Rives.
- De Martin Pineault, directeur général à la Direction générale de la fiscalité et de l'évaluation foncière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, qui nous informe avoir approuvé la proportion médiane (95 %) et le facteur comparatif (1,05) du rôle d'évaluation foncière de notre municipalité pour l'exercice financier 2020.
- De Sylvie Éthier, vice-présidente de l'Association du lac du Missionnaire, qui sollicite une aide financière pour l'entretien du sentier multifonctionnel et du traçage de la piste de ski de fond pour la saison 2019-2020. Elle nous remercie pour le soutien de l'an dernier et souligne que les travaux en question sont effectués bénévolement et que ce sentier est accessible pour tous, à l'année et sans frais.

2019-11-185 **Dépôt de la correspondance**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

## Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 6 096,31 \$ dont voici le détail :

Salaires administration	Semaines 29 sept. et 6, 13 et 20 octobre	4 926,55
Ginette Roy St-Arnault	Service de conciergerie mois d'octobre	650,00
Xerox Canada Ltée	Photocopies de documents	59,98
Ministre des Finances	Demande de permis de gestion de la faune	331,28
Hydro-Québec	Électricité centre communautaire	128,50

2019-11-186 Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

### 2019-11-187 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 4 novembre 2019 totalisant 61 208,42 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 122,09
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	382,89
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	332,89
Caroline Naud	Rémunération et allocation	382,89
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	382,89
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	382,89
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	382,89
Salaires hygiène du milieu	Gardiennage écocentre octobre	146,66
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	267,84
Godfrey Plachta	Frais de déplacement	15,36
Réjean Lahaie	Frais de déplacement	13,44
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	115,20
Télébec Ltée	Service téléphonique	122,44
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,01
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,86
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Grégoire Richard	Collecte ordures lacs 6 <sup>e</sup> de 6 versements	2 000,00
Service Cité-Propre inc	Collecte et transport ordures octobre	6 062,84
Multi-Services Paul Guillemette	Installation pancartes Lac-aux-Sleighs et Lac du Missionnaire	111,79
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie divers chemins	11 865,44
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie ponceaux chemin Lac-Mékinac	20 068,34
Novexco inc.	Fournitures de bureau	182,05
Lettrage Plamondon	Pancarte hygiène du milieu	298,94

ADN Communication	Application WEB Alertes municipales 50 %	859,44
Acier Rayco	Achat de manchon	178,75
Moisson Mauricie	Soutien financier	13,44
Le Périscope AFFPPAMM	Don 30 <sup>e</sup> anniversaire	100,00
Petite caisse	Frais de poste	60,90
La Capitale assureur...	Assurances collectives novembre	661,09
MRC de Mékinac	Enfouissement déchets Régie septembre et Semaine Nationale des Journaux	5 459,94
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie divers chemins	9 110,34
Coopérative de solidarité Mékinac	Divers et produits d'entretien	25,67

### **Paiement préautorisé**

Régime retraite des employés municipaux	Cotisations de septembre	536,63
---	--------------------------	--------

#### **2019-11-188 Demande de soutien financier de l'Association du Lac du Missionnaire – Sentier multifonctionnel**

Considérant que l'Association du lac du Missionnaire demande, par l'entremise de sa présidente Sylvie Éthier, que la municipalité participe financièrement aux coûts engendrés par l'entretien du sentier multifonctionnel du secteur du lac du Missionnaire, pour l'année 2019-2020;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accorde un montant de 150 \$ pour cette saison.

#### **2019-11-189 Opération Nez Rouge 2019**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, d'autoriser le paiement des frais de déplacement de Ninon Fortier qui sera bénévole pour Nez Rouge le 30 novembre 2019 à Saint-Tite.

#### **2019-11-190 Clôture de la séance**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.